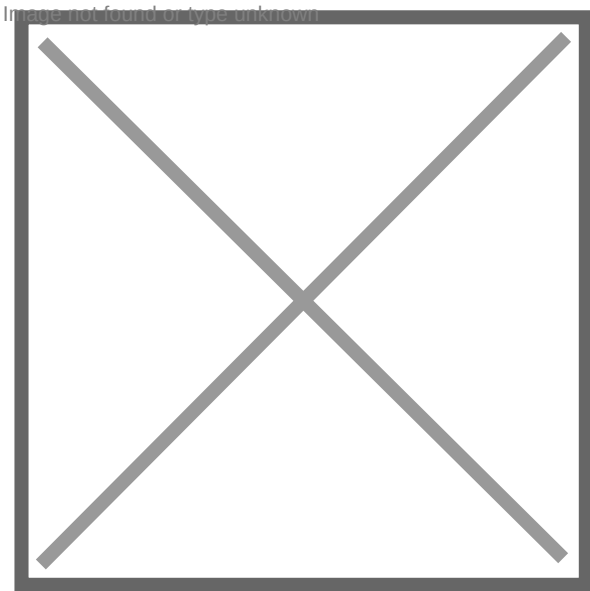




Rouler trop sur sa droite, est-ce dangereux ?

Par **vesuvio**, le **03/08/2015** à **20:41**

Bonsoir,
Bien que le Code de la Route soit muet sur la question, existe t-il une distance minimale de sécurité conseillée à respecter par rapport au côté droit de la chaussée et bien sûr , tant qu'on ne franchit pas l'axe central (d'une route à deux voies et lorsque celle-ci est à double sens de circulation) ?
je pose cette question suite à un désaccord avec un automobiliste qui prétend qu'on doit rouler au maximum contre le bord droit de la route; personnellement je prétend que rouler en serrant son véhicule trop à droite, présente certains dangers.

Par **Tisuisse**, le **04/08/2015** à **09:31**

Bonjour,
La seule règle à respecter c'est la distance latérale qui doit exister entre les piétons et ta voiture soit 1 m en agglomération et 1,50 m hors agglomération. C'est tout.

Par **Lag0**, le **04/08/2015** à **11:33**

Bonjour,
Un dossier pour débutant qui peut vous renseigner...
<http://reussirpermis.com/positionner-chaussee>

Par **vesuvio**, le **05/08/2015** à **17:53**

[citation]rn<http://reussirpermis.com/positionner-chausseern/>[citation]rn
rn
rnSur ce lien ils préconisent de laisser une distance latérale d'environ **1 mètre** de chaque côté du véhicule.
rnSi on prend un véhicule de tourisme dont la largeur oscille autour de 1m80
rn1m 80 + 1m côté gauche + 1 mètre côté droit = 3m80
rnla largeur d'une voirie moyenne en France (avec 2 voies et double-sens de circulation) est-elle égale ou supérieure à 8 m, pour permettre d'observer, sans problème, ces règles de sécurité ?

Par **Lag0**, le **06/08/2015** à **07:41**

La largeur des voies en moyenne en France est de 3m50 (largeur retenue pour les routes neuves) et elle peut être réduite à 3m en cas de nécessité de site. Elle est élargie dans les virages. n°11 n'est donc pas toujours possible de laisser 1 mètre de chaque côté, il faut donc avant tout viser le milieu de la voie et réduire sa vitesse en cas de voie étroite.

Par moisse, le 06/08/2015 à 08:46

J'ajoute que rouler à la limite droite est:
 * conseillé pour les poids lourds en cas de neige ou verglas
 * déconseillé pour les voitures car c'est là qu'on retrouve tous les débris chassés par la circulation (clous, boulons, morceau de ferraille...).

Par **vesuvio**, le **06/08/2015** à **14:45**

Bonjour.

Selon vous, dans le cas d'une voiture roulant à 60 km/h mais dont le conducteur roule trop sur sa droite.

Si ce conducteur apprécie mal la distance sur son côté droit et que sa roue avant vient frotter, à cette vitesse, contre une bordure de trottoir.

Le véhicule risque-t-il de faire une embardée vers sa gauche ?

La roue sera très endommagée mais il y a peu d'autres risques à redouter ?

Par moisse, le 06/08/2015 à 14:49

Oui, de monter sur le trottoir et de faucher des passants.
Tout est possible lorsqu'on perd le contrôle du véhicule pour quelque raison que ce soit.

Par **citoyenalpha**, le 07/08/2015 à 10:09

civisme et sécurité